

La Loire, un fleuve pas si sauvage en première ligne de la crise de l'eau

Agriculture, production d'électricité, eau potable... Malgré son image de fleuve sauvage, la Loire fournit l'eau nécessaire à beaucoup d'activités humaines. Mais les risques croissants de sécheresse ainsi que le ralentissement du débit du fleuve bouleversent ces usages.



Orléans (Loiret), vendredi 25 avril. La métropole d'Orléans est la première grande agglomération traversée par la Loire, de l'amont vers l'aval (Mathis Beutrais/EDJ).

Une rangée de serres émerge de la brume matinale. Sur le parking des Cueillettes de la Bernardière, à Saint-Cyr-en-Val, près d'Orléans, les premiers clients de la journée repartent les bras chargés. Installé depuis 2019, Sébastien Leconte cultive ici une quarantaine de variétés de fruits et légumes. Pour l'irrigation, il puise dans une réserve souterraine directement reliée à la Loire, qui coule à trois kilomètres à vol d'oiseaux.

« *Je raisonne mes interventions en fonction des conditions climatiques et des besoins en eau des cultures* », introduit le maraîcher. Son exploitation repose sur un sol sableux typique du val de Loire qui retient peu d'eau. L'arrosage est donc indispensable. Alors quand la Loire « décroche » - son débit ralentit trop brusquement - c'est tout un modèle économique qui se retrouve sous pression. Problème : ces situations sont de plus en plus fréquentes en raison du changement climatique. En 2022 et 2023, deux sécheresses ont frappé le fleuve.

Victimes du changement climatique

Cette année, la conjoncture est meilleure. Mi-avril, le débit de la Loire à hauteur d'Orléans était conforme aux moyennes de saison et les nappes phréatiques du secteur bien remplies, selon le BRGM. Mais l'incertitude demeure. Car sous l'influence du climat, les évolutions de

la météo sont plus rapides et plus drastiques. « *Les agriculteurs sont les premières victimes du changement climatique, poursuit Sébastien Leconte. Et avec eux, les consommateurs.* »



Saint-Cyr-en-Val (Loiret), vendredi 25 avril. Des rangs de fraisiers poussent sous les serres de la Bernardière (Mathis Beautrais/EDJ).

Engagé à la FNSEA, syndicat majoritaire à la chambre d'agriculture du Loiret, le maraîcher refuse d'y voir une « *fatalité* ». Il plaide pour davantage de sobriété. La moitié de son exploitation est ainsi couverte par un système d'arrosage au goutte-à-goutte, plus économe mais plus difficile à mettre en place que d'autres dispositifs. Mais il milite surtout pour des solutions d'adaptation par le stockage. « *C'est un problème de gestion, se justifie-t-il. On doit pouvoir charger des réserves l'hiver, quand la Loire a un débit élevé.* »

Adapter les centrales électriques

À 150 kilomètres de Saint-Cyr-en-Val, à Chinon (Indre-et-Loire), se trouve la plus vaste des quatre centrales nucléaires qui jalonnent le parcours du fleuve. Selon les chiffres de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, ce sont elles qui prélèvent les volumes d'eau les plus importants. Leurs besoins comptent pour 79% des 1 645 millions de mètres cubes pompés chaque année dans la Loire. Le volume restant est partagé entre l'approvisionnement en eau potable, l'agriculture, l'industrie et l'alimentation des canaux environnants.

Dans les centrales, l'eau sert à refroidir les réacteurs. Après ce processus, la majorité des volumes prélevés est restituée à la rivière. Mais en cas de sécheresse, la pérennité de ce circuit est menacée. La société EDF - qui exploite ces installations - a donc engagé une stratégie d'adaptation pour « *garantir la résilience du parc nucléaire dans les périodes de canicules et étages* », selon des éléments de communication [disponibles sur son site](#).

Pour ce faire, l'entreprise indique vouloir procéder à des rénovations pour réduire les pertes. Elle souhaite aussi recycler de l'eau déjà utilisée et recourir à des eaux dites « *non conventionnelles* », issues notamment des précipitations. Des intentions que nuance l'association [Sortir du nucléaire](#), un réseau de militants favorables à l'abandon du nucléaire en France. Selon elle, les centrales des bords de Loire ne rendent pas au fleuve autant d'eau qu'EDF l'affirme. Et cette eau serait « *polluée* » et « *réchauffée* ».

« Des risques sur l'approvisionnement »

Malgré ces controverses, tous les acteurs concernés par le sujet des prélèvements d'eau en Loire partagent un même constat. Celui d'une baisse des débits en été et d'une multiplication des phénomènes extrêmes que sont les crues et les sécheresses. « *On a donc des risques sur la sécurité de l'approvisionnement en eau douce* », résume Julien Colin, chargé des questions climatiques au sein de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.



Orléans (Loiret), vendredi 25 avril. Planté à l'entrée du pont Georges V, ce panneau renseigne les passants sur la situation du fleuve (Mathis Beautrais/EDJ).

Pour affiner ses données, l'organisme a lancé à l'automne dernier une vaste étude qu'il a affublée du sigle « *HMUC* » pour « *Hydrologie, milieux, usages et climat* ». L'objectif ? Dresser un état des lieux précis des besoins en eau autour du fleuve pour « *éclairer la décision politique* », détaille Julien Colin. Il ajoute : « *On prône avant tout la sobriété et l'optimisation des usages.* » Quant au stockage ? « *Il ne faut pas en faire une généralité.* »

Réduire les prélèvements

Plusieurs grandes collectivités territoriales comptent parmi les destinataires de cette étude. C'est le cas des métropoles d'Angers et Nantes, les deux plus vastes aires urbaines du bassin de la Loire. À une petite heure de voiture de la centrale de Chinon, l'agglomération angevine et ses quelque 300 000 habitants dépendent entièrement du fleuve pour leur approvisionnement en eau potable. Environ 21 millions de mètres cubes d'eau sont pompés chaque année à hauteur des Ponts-de-Cé, une commune du sud de la métropole.

À Angers, les sécheresses des derniers étés n'ont jamais été jusqu'à faire craindre une rupture complète de l'approvisionnement en eau potable. « *Mais nous nous sommes posés des questions*, admet Jean-Paul Pavillon, maire (Divers gauche) des Ponts-de-Cé et élu chargé du cycle de l'eau à la métropole d'Angers. *On anticipe le dérèglement climatique, le fait que l'on risque d'avoir moins d'eau et la question du partage de la ressource.* »



Orléans (Loiret), vendredi 25 avril. Cette année, le débit du fleuve à hauteur d'Orléans est conforme aux moyennes de saison (Mathis Beutrais/EDJ).

Dans ce contexte, la sobriété est un « *maître-mot* », selon l'édile. Ce dernier cite pêle-mêle le financement de récupérateurs d'eau, la mise en place d'un système de « *télérelève* » pour mieux informer les consommateurs et suggère des évolutions en matière de tarification de l'eau potable. Ces ébauches de solution visent un même objectif : une réduction de 10% du volume des prélèvements d'ici à 2030. Une contrainte qu'impose à l'ensemble des acteurs ayant recours à l'eau du fleuve le « Plan eau » instauré en 2023 par l'État.

Mathis Beutrais.